

Article

« Attitudes et comportements linguistiques : problèmes d'acculturation et d'identité »

Pierre R. Léon

Cahier de linguistique, n° 6, 1976, p. 199-221.

Pour citer cet article, utiliser l'information suivante :

URI: <http://id.erudit.org/iderudit/800048ar>

DOI: 10.7202/800048ar

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : info@erudit.org

ATTITUDES ET COMPORTEMENTS LINGUISTIQUES
PROBLÈMES D'ACCULTURATION ET D'IDENTITÉ

Les remarques suivantes visent à décrire les attitudes et les comportements linguistiques d'un groupe d'étudiants du secondaire — bilingues pour la plupart — dans une école francophone en milieu anglophone. Nous tentons simplement, en suivant une démarche analogue à celle de Michèle Chiasson-Lavoie et Suzanne Laberge (1971), un sondage restreint, sans essayer toutefois de mesurer objectivement le degré de conscience des phénomènes linguistiques en cause. En l'absence de toute étude de ce genre en milieu ontarien — en dehors, semble-t-il de l'enquête de William Samarin (1973) traitant d'autres problèmes inter-ethniques — cette recherche préliminaire nous a permis, malgré ses insuffisances, de dégager quelques indications sur la dynamique de l'emploi du langage dans le microcosme social envisagé.

Les nombreuses études sur le bilinguisme, particulièrement, pour le Canada, celles de William Lambert et de ses collaborateurs (1960, 1962, 1968, 1969), d'André Rigault (1967), de William Mackey (1973), ainsi que les contributions éditées par Regna Darnell (1971) — surtout celles de Gillian Sankoff et Henrietta Cedergren et celle, déjà citée, de Michèle Chiasson-Lavoie et Suzanne Laberge — montrent l'existence de rapports fortement structurés entre les strates sociales et les variables linguistiques. Les études de William Labov (1963 et 1966) restent parmi les modèles du genre tout comme celles de Lambert. Ce dernier, mettant sans doute davantage l'accent sur les attitudes des

bilingues, dégage le rôle des processus d'acquisition linguistique en fonction des relations inter-ethniques. Comme le soulignent Chiasson-Lavoie et Laberge (1971), l'un des points essentiels qui ressort de ces études est que "la perception de la langue n'est pas une perception des sens, mais une perception fondée sur un jugement accepté sur la langue" (p. 91). C'est un des points essentiels que nous avons tenté d'examiner dans cette étude, en observant les réactions d'étudiants venus non seulement de groupes socio-économiques divers mais également de régions francophones différentes. Il n'était pas sans intérêt en effet de comparer l'attitude de Franco-Canadiens venus du Québec récemment à celle de Franco-Canadiens nés ou vivant depuis de longues années dans des îlots francophones de l'Ontario, province essentiellement anglophone.

SUJETS

L'enquête a porté sur une population scolaire de 101 étudiants : 2 classes de 9^e année, soit 45 sujets (29 garçons et 16 filles), tous d'environ 14 ans ; 1 classe de 11^e année et 1 classe de 12^e année, soit 56 sujets (24 garçons et 32 filles), d'environ 16 et 17 ans.

L'examen des résultats a montré que nous n'obtenions pas de réponses différant d'une manière significative entre les groupes des garçons et ceux des filles. Il en a été de même pour les groupes d'âge, que nous avons primitivement envisagés de séparer.

Sur les 101 étudiants, la répartition de la *première langue parlée* s'établit ainsi :

français : 82
anglais : 8
bilingues (français et anglais) : 11

En réalité le groupe présente une plus forte cohésion qu'il n'y paraît au premier abord, puisque des 8 anglophones de naissance, 4 ont

été au contact du français avant l'âge de 5 ans. L'ensemble du groupe a donc un trait commun, l'usage du français depuis la petite enfance. Un second trait commun est le fort pourcentage de sujets bilingues. En effet, aux 11 étudiants qui ont appris les deux langues en même temps, il faut ajouter tous ceux qui, dans ce groupe à majorité francophone au départ, ont appris l'anglais avant l'âge de 5 ans. On trouve alors que sur les 101 sujets, 9 seulement venus récemment du Québec déclarent parler l'anglais depuis deux ans ou moins. On a donc affaire actuellement à un groupe qu'on pourrait décrire ainsi :

- anglophones (parlant français depuis peu) : 4
- francophones (parlant anglais depuis peu) : 9
- bilingues (français-anglais) : 88

Cet échantillonnage paraît refléter assez bien la situation de l'ensemble de cette école secondaire francophone de Toronto, que nous voulions étudier.

ENQUÊTE

On a utilisé un questionnaire permettant d'obtenir des renseignements précis sur l'âge, le lieu de naissance, les différents lieux d'habitation, l'origine des parents, etc. Les autres questions étaient principalement destinées à déterminer l'attitude de l'étudiant, 1) vis-à-vis de sa propre langue, 2) vis-à-vis des différentes sortes de français que la société canadienne lui propose en modèles par l'intermédiaire de la radio, du cinéma, de la télévision, de l'école et des échanges entre les divers groupes francophones du pays. Enfin d'autres questions devaient permettre de préciser les stéréotypes idiomatologiques.

Le questionnaire a été distribué dans quatre classes d'un établissement d'enseignement public secondaire francophone de Toronto, par les soins d'un professeur de cette école, Richard Rioux. Nous

sommes également redevable à Suzanne Rioux qui nous a aidé à dépouiller les résultats du questionnaire. Nous les remercions vivement de leur collaboration.

VARIABLES INDÉPENDANTES

Ayant éliminé, pour les raisons indiquées plus haut, les variables de l'âge et du sexe, il nous restait essentiellement celles de l'origine géographique et du statut social.

a) *Origine géographique*

Deux cas se sont présentés. D'un côté, un sous-groupe, que nous appellerons pour plus de commodité *Québec*, comprenant des étudiants venus *récemment* de milieux *francophones*, québécois pour la plupart. De l'autre un sous-groupe, que nous appellerons *Ontario*, comprenant les étudiants nés au Canada *anglais*, la majorité en Ontario, surtout à Toronto, ou y ayant habité au moins depuis l'âge de 5 ans. Cette limite de 5 ans est évidemment arbitraire et parmi le groupe des Québécois, certains sont déjà à Toronto depuis une durée de 5 ou 6 ans, d'autres depuis 6 mois seulement. On trouve 59 étudiants dans le sous-groupe ontarien, 42 dans le sous-groupe québécois.

b) *Statut social*

Chaque sous-groupe se divise nettement en trois autres sous-groupes selon le statut social de la famille. Le premier sous-groupe (I) est constitué des professions du type "cadre supérieur" (juge, avocat, médecin, professeur, etc.) ; le deuxième (II), de commerçants, contremaîtres, agents d'assurance, vendeurs, etc. ; le troisième (III), le plus important, de travailleurs manuels (mécaniciens, menuisiers, plombiers, etc.).

La répartition des sujets en fonction des deux ensembles de sous-groupes, provenance et statut social, s'effectue ainsi :

TABLEAU I

Répartition des sujets

	I	II	III
Ontario (59)	12	9	38
Québec (42)	12	10	20
Total (101)	24	19	58

RÉSULTATS ET DISCUSSION

Les chiffres que nous avons ne sont pas assez élevés pour que nous donnions chaque résultat en pourcentage. Nous présenterons donc les réponses en valeurs absolues. On se rappellera que le groupe total comporte 101 étudiants, et si l'on veut comparer les résultats à la répartition des sujets dans chaque sous-groupe, on se reportera au tableau I, ci-dessus.

Selon leur importance et leur signification, les résultats sont présentés soit globalement, soit en détail. (On notera que tous les sujets n'ont pas toujours répondu à chaque question.)

Les premiers résultats donnés concernent le comportement dans la communication intrafamiliale, les seconds se rapportant à un ensemble d'attitudes envers l'emploi des langues de communication de la francophonie canadienne.

1) *Comportement linguistique intrafamilial*

N° 1 Quelle est la langue parlée par vos parents entre eux ?

français : 78

anglais : 12

anglais et français : 9

polonais et français : 2

Parmi les 12 parents qui parlent anglais, on trouve 8 couples anglophones ; dans les 4 autres l'un des conjoints est anglophone ; leur répartition dans les sous-groupes s'établit ainsi :

	I	II	III
Ontario	1	1	7
Québec	2	0	1

La plupart viennent donc de la classe ouvrière ontarienne.

Les 9 parents s'exprimant indifféremment en anglais ou en français entre eux sont des couples d'origine *francophone* répartis ainsi :

	I	II	III
Ontario	1	1	7
Québec	0	0	0

Au total, les parents *anglophones* et *bilingues* du groupe scolaire examiné appartiennent donc en majorité (14 sur 21) à la classe ouvrière ontarienne. (Il est vraisemblable que les parents anglophones des classes moyenne et supérieure qui envoient leurs enfants dans une école francophone choisissent des écoles privées plutôt que l'école publique secondaire à laquelle notre groupe appartient.)

N° 2 Quelle est la langue parlée par vos parents avec vous ?

français : 67
 anglais : 8
 anglais et français : 23
 français et allemand : 1

Sur ces 99 réponses, sont intéressantes les 23 réponses "anglais et français". Elles se répartissent ainsi :

	I	II	III
Ontario	1	2	13
Québec	1	1	5

N° 3 Quelle langue parlez-vous en général avec vos frères et soeurs ?

- a) français : 39
- b) anglais : 22
- c) français et anglais : 25

Sur ces 86 réponses de sujets ayant des frères et soeurs, les 39 premières réponses viennent uniquement du groupe des parents francophones parlant français à leurs enfants. Il est intéressant de voir comment se répartissent les réponses b) et c) :

b) *anglais*

	I	II	III
Ontario (19)	4	2	13
Québec (3)	0	1	2
Total	4	3	15

c) *anglais et français*

	I	II	III
Ontario (15)	0	3	12
Québec (10)	3	2	5
Total	3	5	17

N° 4 Quelle langue parlez-vous pendant les récréations ?

Tous les sujets ont répondu à cette question. Les réponses étant sensiblement divisées également entre les trois possibilités (français, anglais ou anglais et français), nous donnons la répartition pour les sous-groupes :

a) *français* (25)

	I	II	III
Ontario (3)	2	1	0
Québec (22)	6	4	12

b) *anglais* (35)

	I	II	III
Ontario (31)	4	7	20
Québec (4)	1	2	1

c) *anglais et français* (41)

	I	II	III
Ontario (25)	6	1	18
Québec (16)	6	4	7

Il est intéressant d'examiner les chiffres obtenus pour les réponses aux questions 1 à 4, même s'ils ne peuvent être retenus qu'à titre indicatif puisque tous les sujets n'ont pas toujours répondu. On remarque d'abord que si le *français* est la langue de communication entre 78 des parents elle tombe à 67 lorsque le dialogue s'établit

avec les enfants* ; ces derniers ne sont plus que 39 à l'utiliser couramment avec leurs frères et soeurs et 25 seulement disent n'employer que cette langue dans la cour de récréation. C'est un rapport inverse qui s'établit pour l'*anglais*. En effet si des 12 parents qui n'utilisent que l'*anglais* entre eux, 8 seulement le parlent avec leurs enfants, par contre 22 des enfants déclarent parler *anglais* avec leurs frères et soeurs et 35 disent l'utiliser pendant les récréations. Lorsqu'on considère les situations de *bilinguisme* le phénomène est encore plus frappant puisque si 9 parents seulement pratiquent entre eux aussi bien l'*anglais* que le français, 23 parlent dans ces deux mêmes langues à leurs enfants, 25 enfants parlent également en *anglais* et en français à leurs frères et soeurs, et 41 font de même avec leurs camarades pendant les récréations.

Il semble qu'on ait là une image typique d'une situation de monolinguisme à la génération des parents, en train de passer au bilinguisme à la génération des enfants. Ce sont les enfants entre eux, soit à la maison soit à l'école qui au contact du milieu anglophone extérieur font basculer le rapport des forces du français à l'*anglais*. Il y a là un problème qu'une étude plus poussée de la psychologie de groupe devrait étudier en détail. Mais nous connaissons personnellement de nombreux exemples des types suivants :

A - Un couple francophone s'établit en milieu anglophone ; ils ont un enfant unique qui fréquente une école anglophone. L'enfant établit très tôt la différence entre la langue du jeu et de l'école, l'*anglais*, et celle de la maison, le français. L'enfant devient généralement bilingue sans problèmes.

* Ce problème de la communication entre parents et enfants est éclairé plus avant par la question subsidiaire posée plus tard : Si vos parents vous adressent la parole en français vous répondez toujours en
français : 49 oui *anglais* : 9 oui *anglais et français* : 28 oui

B - Même situation mais l'enfant a un ou plusieurs frères et soeurs. Plusieurs facteurs peuvent fausser le *pattern* (niveau social, motivation, etc.), mais en règle générale, l'enfant parle la langue du jeu et de l'école avec ses frères et soeurs et répond même souvent en anglais à ses parents quand ceux-ci lui adressent la parole en français. Un jeu psychologique subtil semble s'établir, instaurant un code des parents opposé au code des enfants, concrétisant le clivage des générations. Dans le cas du groupe que nous étudions ici, l'enseignement français de l'école ne paraît pas modifier sensiblement la dynamique de ce *pattern*. On pourrait relever de nombreux autres cas infiniment plus complexes, comme l'indiquent André Thévenin (1972) et Michelle Berthoz-Proux (1973), en tenant compte de toutes les combinaisons possibles de nationalité et de langues des parents, des enfants, de l'école et du milieu social.

En dehors des facteurs psychologiques des relations intra-familiales que nous avons évoquées ci-dessus, on peut observer, dans le cas de notre groupe, d'autres mécanismes de la dynamique de l'acculturation anglaise. On remarque d'abord que c'est dans les sous-groupes de l'*Ontario* que l'on relève, comme on pouvait s'y attendre, les chiffres les plus significatifs. La "langue de pression" s'est exercée depuis plus longtemps sur les étudiants d'origine ontarienne. Mais c'est le groupe des nouveaux arrivés du *Québec* qui semblerait révéler le taux d'acculturation anglaise le plus rapide. Ces deux remarques ressortent d'un exemple emprunté au cas de l'extension de l'usage bilingue :

	parents entre eux	parents- enfants	frères- soeurs	camarades de récréation
Ontario	8	16	15	25
Québec	1	7	10	16

Il est évident que ces chiffres n'ont de valeur qu'indicative et qu'on ne peut, en l'absence de statistiques plus importantes pré-

tendre conclure que le groupe des nouveaux arrivants fait preuve, comme on serait tenté de le croire, d'un plus grand désir d'acculturation.

Une remarque plus fondée apparaît ensuite à l'observation de la répartition sociale. On voit très nettement ce rôle tout particulier du sous-groupe III, de statut social inférieur. Si nous reprenons l'exemple le plus intéressant, celui de l'*usage bilingue*, on a la répartition suivante (en groupant Ontario et Québec) :

	parents entre eux	parents- enfants	frères- soeurs	camarades de récréation
I	1	2	3	11
II	1	3	5	5
III	7	18	17	25

Dans le groupe I, la progression bilingue n'apparaît nettement qu'en sortant du milieu familial. Toutefois, dans ce cas comme dans celui du groupe II, le petit nombre des données exclut toute conclusion valable. Par contre, les chiffres du groupe III paraissent significatifs. C'est à l'intérieur de ce groupe que la progression bilingue est la plus nettement représentée. On peut en déduire ici que *c'est en milieu populaire que l'acculturation anglaise est la plus forte.*

2) Affirmation d'identité

Au phénomène d'acculturation anglaise, il faut opposer celui de la recherche d'une identité canadienne *française*, que l'on voit se dessiner — de façon inattendue, selon l'auteur de cette enquête — dans la réponse à la question suivante :

N° 5 Quelle est votre nationalité ?

Sur les 96 sujets qui se sont déclarés de nationalité *canadienne* 45 ont souligné être Canadiens *français* (deux d'entre eux ont répondu "*Québécois*"). La répartition de ces dernières réponses est la suivante :

	I	II	III
Ontario	3	4	23
Québec	6	4	5

Il est significatif de constater que 30 Franco-ontariens, contre seulement 15 Québécois ont ainsi affirmé leur identité au fait canadien-français, alors que leur comportement linguistique les montre entraînés vers l'acculturation anglaise. Le fait remarquable est que l'écart entre les réponses des sous-groupes Ontario et Québec ne s'établit que grâce à l'important pourcentage des réponses du groupe III dont la déviation prend ainsi toute sa signification. *C'est le groupe le plus vulnérable à l'acculturation anglaise qui manifeste ainsi le plus le désir d'affirmer son identité canadienne-française.*

Une des questions subsidiaires de cette enquête demandait d'indiquer l'homme politique préféré au Canada et en France. Environ la moitié seulement du groupe a répondu pour le Canada et un quart pour la France, montrant ainsi un intérêt politique faible. Trudeau vient en tête avec la presque totalité des réponses (48) contre 2 à René Lévesque, le chef du parti séparatiste québécois, et 1 à Robert Bourassa. On trouve quelques autres réponses dispersées. Les réponses concernant Trudeau, champion du fédéralisme canadien, sont réparties d'une manière sensiblement égale pour l'Ontario (26) et le Québec (22), et dans les sous-groupes I, II, III, indiquant ainsi que la popularité de Trudeau semble moins liée dans ce cas à des facteurs politiques qu'à un facteur culturel. En effet, un assez grand nombre d'étudiants ont indiqué — sans qu'on le leur ait demandé — "Trudeau, parce qu'il parle français".

Pour la France, sur les 26 réponses obtenues, 20 mentionnent De Gaulle et 6 Pompidou. Ceux qui mentionnent De Gaulle paraissent les plus politisés, ils appartiennent presque tous aux groupes III de

l'Ontario et du Québec, qui revendiquent leur identité canadienne-française. Ce fait est confirmé par les commentaires sur De Gaulle, du type "Dommage qu'il soit mort, on aurait bien besoin de lui !"

3) *Jugements sur la langue*

On a tenté d'observer plusieurs types de jugements. La question suivante visait à évaluer le degré de sécurité linguistique du groupe.

N° 6 Parlez-vous un bon français ?

Oui : 68

Non : 26

Sans réponse : 7

Ces réponses se répartissent ainsi pour les *non*

	I	II	III
Ontario	4	2	19
Québec	0	1	0

En considérant l'hésitation des "sans réponse", on voit qu'un tiers du groupe manifeste un sentiment d'insécurité linguistique ; on relève parmi eux, 4 des 8 anglophones de naissance.

On note que le groupe des Québécois est sûr de son français, alors que la moitié du groupe ontarien exprime le sentiment opposé. Il est significatif de constater que *c'est le groupe III qui manifeste la plus forte insécurité linguistique* ; dans une proportion telle qu'on pourrait dire qu'il est presque le seul dans ce cas.

Les questions suivantes tentent d'observer les attitudes mentales vis-à-vis des divers types de langues de la francophonie, avec lesquels les Canadiens sont en contact.

N° 7 Classez les différents types de français que vous connaissez par ordre de 1 à 5 en allant du meilleur au plus mauvais (français de la ville de Québec, de Montréal, de France, d'Ontario ou d'autres que vous connaissez bien).

Les réponses permettent de classer ainsi le nombre de votes assignés à chaque rang :

	1 ^{er} rang	2 ^e	3 ^e	4 ^e	5 ^e
Français de <i>France</i>	36	3	14	9	7
— <i>Québec</i>	19	26	15	10	3
— <i>Ontario</i>	12	10	16	24	2
— <i>Montréal</i>	6	26	15	11	2

On voit que si l'on considère le premier rang, le français de France vient en tête (36) suivi très loin par celui de Québec (19) puis par celui de l'Ontario (12) et que celui de Montréal est classé bon dernier. Il est intéressant de noter que si Québec et Montréal se partagent la deuxième place (26/26) l'ensemble du groupe paraît avoir quelques complexes linguistiques en situant le français comme langue de prestige alors que l'on trouve le franco-ontarien nommé 24 fois à la quatrième place.

Si l'on examine la répartition des votes attribuant au *français de France* le premier rang, on trouve :

	I	II	III
Ontario	7	1	10
Québec	4	5	9
Total	11	6	19

On voit que les votes sont également répartis entre Ontario (18) et Québec (18). Les écarts entre les sous-groupes I, II, III semblent indiquer que le français a le plus de prestige aux deux pôles, groupe I (11) et groupe III (19).

En observant la répartition des 24 votes attribués au 4^e rang pour l'Ontario, on relève :

	I	II	III
Ontario	2	0	13
Québec	4	3	2

Ce tableau confirme l'opinion exprimée par les Ontariens du sous-groupe III sur leur propre performance linguistique puisque ce sont eux qui ont été les plus nombreux à reléguer leur propre parler au 4^e rang.

La question suivante concerne l'appréciation des niveaux de langue.

N^o 8 Parmi les sortes de français parlés à Montréal, les meilleurs sont dans l'ordre :

1. celui des professeurs, des médecins et des avocats
2. celui des commerçants
3. le joual

Sur les 99 réponses à cette question, on relève 67 oui, 12 non et 20 sans opinion.

Ces réponses confirment l'idée très nette de l'association entre "beau parler" et statut socio-culturel élevé, puisque le joual — essentiellement langue des ouvriers montréalais — est ainsi opposé en bloc au prestige de la première catégorie. Le fait est confirmé par la question suivante malgré les implications politiques qu'elle

comportait. (On sait que certains groupes politiques séparatistes prônent l'usage du joual.)

N° 9 Les Canadiens français devraient parler joual.

Oui : 14

Non : 73

Sans opinion : 7

La répartition des *oui* est la suivante :

	I	II	III
Ontario	0	0	6
Québec	4	2	2

Sur ces 14 votes, 9 viennent de ceux qui se sont déclarés Canadiens *français*. Parler joual semble donc bien connoté ici aussi avec une revendication politique. La répartition des votes n'est pas significative pour les trois sous-groupes québécois ; par contre pour l'Ontario, le groupe III, en état d'insécurité linguistique, est le seul à exprimer des suffrages pour le joual.

La question n° 9 était suivie de *Pourquoi* ? On trouve pour les *oui* uniquement des réponses du type politique : "Parce que c'est la langue du peuple". Pour les *non*, la plupart des réponses sont du type esthétique, éthique et fonctionnel : "Parce que c'est laid", "Parce que ce n'est ni du français ni de l'anglais", "Parce que ça ne sert à rien".

Le point de vue fonctionnel de la langue est élucidé par les réponses à la question suivante, à laquelle on demandait de ne donner qu'une seule réponse.

N° 10 Il est plus utile pour réussir au Canada de parler :

le français de Québec : 70

le français de France : 18

le joual : 0

Ces réponses montrent que si le français de France jouit d'un certain prestige culturel, sur le plan utilitaire le français québécois vient loin en tête, ce qui ne paraît que naturel dans le contexte canadien. On note, ici encore, le refus du joual, pour lequel on ne trouve plus un seul vote.

Dans cette question, on n'avait envisagé, à dessein, que le français. On a reposé plus tard la même question en opposant cette fois l'anglais au français en bloc et on a obtenu les résultats suivants :

anglais : 61

français : 17

La signification de ces réponses ne fait aucun doute et découvre la *motivation* fonctionnelle qui pousse le groupe vers l'anglais, langue considérée comme la plus *utile*.

N° 11 De ces 3 types de français (Québec, France, joual) lequel vous semble non pas le plus utile mais le plus beau ?

Cette question était destinée à compléter la question n° 7. Les réponses vont dans le même sens, puisqu'on obtient selon l'ordre attribué à la valeur esthétique de la langue :

	1er rang	2 ^e rang	3 ^e rang
Français de France	50	20	3
Français du Québec	33	46	10
Joual	3	10	63

On remarque en outre que sur les 14 supporters du joual, 3 seulement lui donnent la première place au classement esthétique.

N° 12 Quand un Canadien français parle en français avec l'accent français cela vous semble prétentieux.

Oui : 64

Non : 26

Les réponses sont sensiblement réparties également dans les sous-groupes I, II, III. On note cependant que le français de France chez un Canadien français paraît plus prétentieux aux Ontariens (environ (5/6) qu'aux Québécois (1/2 des réponses).

N° 13 Une personne qui a beaucoup d'instruction parle mieux qu'une personne qui n'a pas beaucoup d'instruction.

Oui : 47

Non : 44

C'est le groupe III de l'Ontario qui semble le plus convaincu, ce qui va encore une fois dans le sens de son insécurité linguistique comme le montre la répartition des réponses *oui* à cette question :

	I	II	III
Ontario	7	3	18
Québec	8	6	5

N° 14 On se fait juger plus par notre façon de parler que par notre intelligence.

Oui : 62

Non : 32

On peut tirer ici les mêmes conclusions que pour les réponses à la question 13, en observant la répartition des *oui* :

	I	II	III
Ontario	8	5	30
Québec	7	7	5

N° 15 Si vous parlez trop bien on va rire de vous.

Oui : 47

Non : 51

La répartition des *oui* s'établit ainsi :

	I	II	III
Ontario	5	6	22
Québec	6	3	5

Les mêmes remarques s'appliquent ici comme aux réponses des questions 13 et 14.

N° 16 On doit être fier de son accent.

Oui : 69

Non : 4

Il est surprenant de voir la quasi-unanimité des réponses positives. Sans doute faut-il, à l'insécurité linguistique manifestée par une partie du groupe, opposer ici encore une réaction d'affirmation d'une identité qui se place cette fois probablement plus au niveau individuel que national.

N° 17 On peut parler correctement et avoir un accent.

Oui : 85

Non : 9

Ces réponses confirment celles de la question 16.

N° 18 On peut ne pas avoir d'accent et parler mal.

Oui : 77

Non : 14

L'ensemble du groupe dissocie le mauvais maniement de la langue de la présence d'un accent.

N° 19 Les Canadiens français devraient être bilingues (anglais/français).

Oui : 73

Non : 12

La répartition des *non* est la suivante :

	I	II	III
Ontario	3	0	11
Québec	5	2	1

Le refus du bilinguisme est sans doute un réflexe de résistance à l'acculturation anglaise là où elle se manifeste le plus nettement, sur le groupe III ontarien.

N° 20 L'accent anglais est laid.

Oui : 43

Non : 46

Les réponses semblent également réparties avec un pourcentage légèrement plus élevé pour le groupe I du Québec et III de l'Ontario.

N° 21 Parmi les accents étrangers que vous connaissez

a) lequel préférez-vous ?

b) lequel détestez-vous ?

À la première partie de cette question on ne relève pas moins de 17 sortes de réponses dispersées, reflet probable des sympathies inter-ethniques des individus, parmi la communauté cosmopolite que représente Toronto. La seconde partie de la question reflète sans aucun doute des antipathies plus profondes au niveau socio-culturel du groupe. On peut les classer ainsi selon les réponses :

- italien : 20

- français de France : 16

- anglais d'Angleterre : 12

Les autres réponses sont trop dispersées pour avoir une valeur significative.

CONCLUSION

Bien qu'extrêmement limitée, cette étude nous donne quelques indications sur le fonctionnement de la pression de l'anglais (parlé par l'ensemble de la communauté ontarienne) sur l'usage linguistique d'un groupe minoritaire de bilingues (français/anglais). Le groupe considéré est issu en majorité de familles francophones et, malgré la présence de l'école francophone, on assiste à une progression constante de l'usage de l'anglais. La motivation principale paraît être d'ordre *économique*. Parler anglais permet de réussir. Mais la dynamique de l'acculturation anglaise semble relever en outre de facteurs *psychosociologiques* tels que ceux décrits par Lewin (1948), mettant en relief le rôle important des groupes dans le comportement des individus. *Le sentiment d'insécurité ressenti par le fait d'appartenir à un groupe minoritaire, pousse l'individu de ce groupe à tenter de s'assimiler aux groupes majoritaires. Ainsi l'usage de l'anglais augmente-t-il en allant du noyau familial vers des cellules sociales de plus en plus larges ; et cela pour tous les sous-groupes de notre étude.*

Par un processus analogue, les sous-groupes de statut social défavorisé, vont chercher la sécurité linguistique vers l'anglais. En effet, leur français de bilingues des classes non éduquées leur donne les complexes d'infériorité linguistique que l'on a pu observer en particulier dans les réponses aux questions 6, 7, 8, 9 et 13, 14, 15. Dans une ville de plus de deux millions d'habitants où plus de 70 % ont un accent étranger en anglais, on a peu de complexes. Au contraire, les modèles de français proposés à la radio, à la télévision et au cinéma donnent très vite la notion du "bon" et du "mauvais" parler. En effet, le français standard représente en majorité les

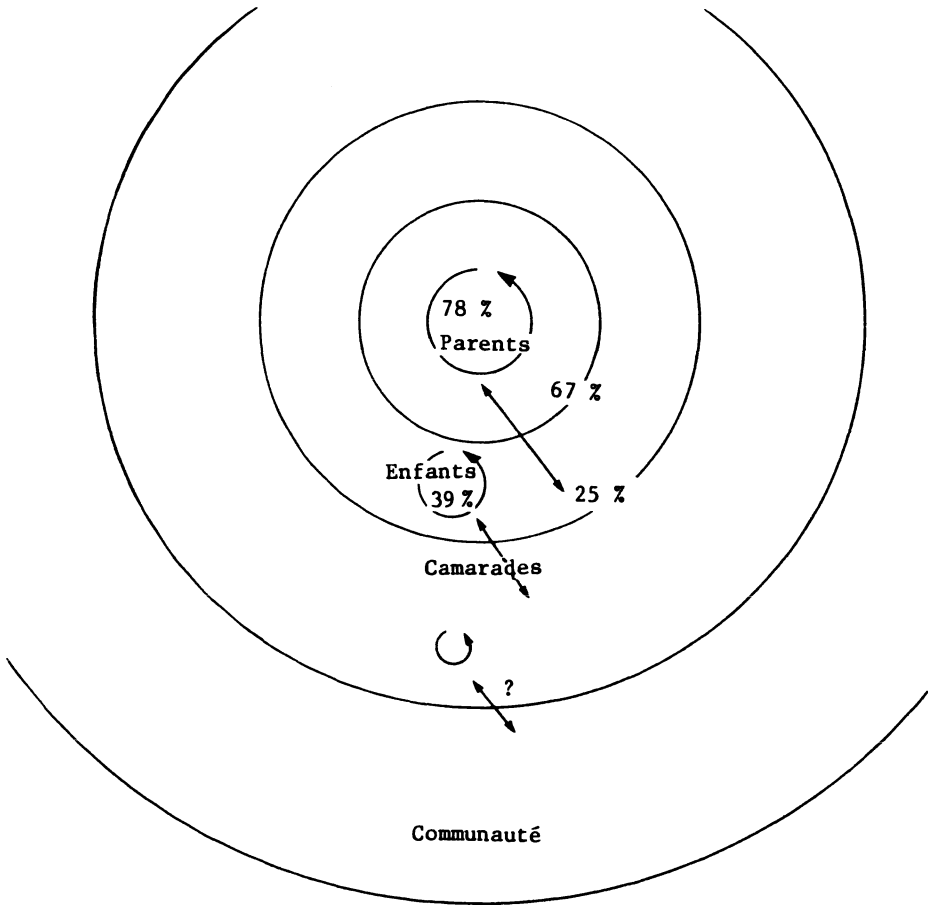


Figure 1 Fréquence de l'usage du français en fonction des différents groupes sociaux.

↻ Relation à l'intérieur de la même catégorie.

↔ Relation entre les catégories.

genres "prestigieux", (bulletins de nouvelles, commentaires politiques, théâtre classique, etc.) ; le français canadien appartient aux "variétés". Plus l'émission se veut populaire plus les acteurs retrouveront un parler marqué de canadianismes et d'incorrections grammaticales et phonétiques. C'est donc tout naturellement, que le français standard le plus soigné est alors assimilé au français de France, qualifié de prétentieux, admiré et détesté à la fois. Un collègue Canadien français sociologue, me disait récemment : "Je me suis tant entendu dire que mon français était mauvais quand j'étais enfant, que pendant longtemps je n'ai plus voulu parler que l'anglais en public."

En face de l'*acculturation anglaise*, on a constaté un désir général de mieux parler français. (Nos résultats, comme la plupart des jugements sur la langue, vont, en gros, dans la même direction que ceux de Chiasson-Lavoie et Laberge (1971), ils sont cependant beaucoup plus nets au sujet du joual.) Le désir de correction manifesté par l'ensemble du groupe va dans le sens de l'affirmation d'*identité canadienne-française*. La revendication d'*identité* semble proportionnelle au degré d'*acculturation*. C'est du moins ce que paraissent prouver, en particulier, le comportement linguistique et les jugements du groupe défavorisé.

Il n'est pas impossible que les remarques précédentes reflètent l'image d'une situation de bilinguisme assez typique. Deux langues pourraient coexister avec un statut égal dans les classes supérieures ou, à la rigueur, moyennes. Dans les classes défavorisées l'équilibre instable tendrait à se rompre au profit de la langue de pression, celle des groupes majoritaires. Face à l'*acculturation* croissante par le groupe majoritaire, l'affirmation de l'identité originelle du groupe minoritaire apparaîtrait alors comme un sursaut désespéré du moi.

Pierre R. Léon
Université de Toronto